



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

filière administrative

Question écrite n° 120993

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur la date d'effet de la réforme du cadre d'emploi des rédacteurs. En effet, les décrets n° 2010-329 et 2010-330 du 22 mars 2010 parus au *Journal officiel* du 26 mars 2010 ont créé un nouvel espace statutaire pour les fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale. L'application de leurs dispositions nécessitant la modification des statuts particuliers, cette réforme ne se fera que progressivement. Il lui demande ainsi de lui indiquer quelle sera la date d'effet de la réforme sur ce cadre d'emplois.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120993

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : Fonction publique

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11479

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)